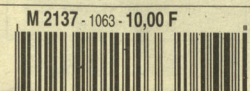


Occupation des Assedic par les chômeurs



DEPUIS LE 3 DÉCEMBRE, les intermittents du spectacle occupent, à l'initiative de la CGT, la DRT (direction régionale du travail) à Paris et multiplient les actions en région : occupations du CNPF local à Amiens, du théâtre de Bourgogne à Dijon, des assédics à Lorient, des théâtres du Gymnase et de la Criée à Marseille, de la comédie de Reims, le quartier des transmusciales à Rennes, la DRAC à Rouen, la DRT à Toulouse, et la DDTE à Tarbes. Le mouvement devrait s'amplifier le 10 décembre, date de la prochaine réunion des partenaires sociaux pour la négociation du régime général de l'UNEDIC. Hormis les revendications communes à l'ensemble des chômeurs, notamment concernant l'emploi de l'exédent de l'UNEDIC (13 milliards soit 11 milliards de francs compte tenu du déficit antérieur de 2 milliards), les intermittents du spectacle craignent la remise en cause, une fois de plus, de leurs annexes spécifiques, 8 et 10. D'autre part, certaines catégories professionnelles étant touchées par l'article 61 concernant la disparition des abattements fiscaux, la CGT demande un moratoire sur un an et la nomination d'un médiateur comme l'ont obtenu les journalistes. Le dernier

ISSN 0026-9433 - N° 1063



FP2520

de fragilité et de précarité inhérente à ces professions, aggravée par les restrictions du budget de la culture. Les premières restrictions apportées au début des années 80 : 507 heures effectuées en 12 mois ouvrent 6 mois d'allocation au lieu de 12, avaient déjà suffi à déséquilibrer les plus précaires, et les jeunes, qui ne pouvaient bénéficier du cumul des droits sur 36 mois : 2028 heures dont 507 dans les 12 derniers mois ouvraient 426 jours d'allocations. Le 25 septembre 1992, le nouveau protocole d'accord supprime la reconnaissance de l'ancienneté, instaure l'allocation dégressive, modifie le champ de l'annexe 8 par la référence au code NAF : l'appartenance à l'annexe n'est

plus déterminée seulement par la fonction occupée, mais aussi par le code NAF de l'employeur, ce qui permet d'exclure les salariés de certaines associations culturelles, ou ceux travaillant sur des films d'entreprise. Par contre, le seuil des 507 heures pour l'ouverture de 365 jours d'indemnisation est rétabli, dont 91 jours à taux plein. Actuellement, l'accès à l'ouverture des droits est fixé à 507 heures en 12 mois pour le spectacle, à 676 heures en 8 mois pour le régime général. Dans tous les cas, le taux d'indemnisation est calculé ainsi : une partie fixe de 55,29 francs par jour s'ajoute à l'indemnisation proportionnelle, l'allocation globale ne doit pas dépasser 75 % du salaire journalier de référence pour l'annexe 10, de 19 % du salaire conventionné minimum pour l'annexe 8 plafonnée à 394,92 par jour, de 40,4 % du salaire journalier de référence pour le régime général ; pour ce dernier, si le total obtenu est inférieur à 57,4 % du SJR, ce pourcentage est appliqué. Calculé en fonction du salaire et du nombre de jour travaillés, une franchise (jours chômés non indemnisés) spécifique au spectacle s'ajoute à la carence différée commune à tous les chômeurs. Le passage à 676 heures serait évidemment catastrophique dans une profession sinistrée par le chômage. Lors des négociations spécifiques qu'elle réclame, la CGT entend discuter des propositions qu'elle a présentées le 14 septembre 1993 au Conseil national des

professions du spectacle, organisme tripartite présidé par le ministère de la Culture ; (cf. ML n° 937) : maintien des 507 heures, retour au calcul sur 36 mois, allocation journalière minimale fixée au trentième du SMIC mensuel, allocation de sauvegarde de 3 mois pour les salariés qui n'auraient pas reconstruit leurs droits. Ces mesures s'accompagnent d'une fusion entre l'annexe 8 des techniciens du cinéma et de l'audiovisuel et de l'annexe 10 du spectacle vivant. L'annexe 8 serait désormais indemnisée au salaire réel : 31,3 % du salaire journalier de référence, comme l'annexe 10.

Amélioration ? Pas pour tous. L'indexation de 19 % sur le minimum salarial conventionné admet la prééminence de la fonction assumée sur le salaire réel perçu : qu'il soit inférieur ou supérieur au salaire minimum fixé par la convention collective du cinéma, l'allocation est calculée en fonction du salaire

conventionné de la fonction assumée (dans la limite des 75 %). Ce mode de calcul favorise les faibles salaires et pénalise les salaires égaux ou supérieurs au minimum syndical. Il fut pendant une vingtaine d'années l'une des pommes de discorde du syndicat des techniciens CGT (SNRT) et du SNPCT autonome (ex-branche long métrage de la CGT) partisan du salaire réel. Si cette mesure aujourd'hui préconisée par la CGT est appliquée, le taux d'indemnisation des hauts salaires égaux à la convention augmentera de 12,11 %, celui des salaires supérieurs, probablement d'avantage dans les limites du plafonnement. L'indemnisation des salaires moyens en usage dans l'audiovisuel diminuera moyennement, et celle des petits salaires, diminuera beaucoup.

MR

* lue par la CGT à la bourse du travail le 4 décembre 1996

EDITORIAL

Mardi 3 décembre, sur RTL - radio catho - François Bayrou déclare : « Je n'exclu aucune solution, ni réglementaire ni législative, si ces désordres continuaient. » Il parlait du foulard islamique...

Mercredi 4 décembre, à 18h05 une bouteille de gaz explosait à la station Port-Royal du RER, causant la tragédie que l'on sait.

Comment peut-on imaginer que les musulmans intégristes aient pu prendre la déclaration de Bayrou autrement que comme une déclaration de guerre ?

La presse bourgeoise nous a appris peu après (probablement suite à une information donnée par les Renseignements généraux via les services de communication du ministère de l'Intérieur) que les derniers exemplaires des feuilles de choux intégristes révélaient une tension montante à l'encontre de la France... Bayrou le savait-il ?

Bien sûr, le ministre de l'Éducation entoura sa « petite phrase » de précautions oratoires laïques et républicaines dans lesquelles on peut bien reconnaître l'hypocrisie chrétienne puisque chacun sait qu'il est lui-même une grenouille de bénitier et que ses rejets vont dans une école catholique.

Il est courant que les attentats non revendiqués soient l'œuvre de services secrets. Nous saurons sans doute bientôt - à la lecture de la langue de bois musulmane des banlieues - si l'attentat du RER était l'œuvre d'un GIA.

On notera, en passant, que Jospin approuva immédiatement les mesures prises par le gouvernement, à savoir un plan « Vigipirate » qui est parfaitement incapable de dissuader un fanatique si ce n'est par chance, rassure les badauds et emmerde les beurs qui ne peuvent plus sortir de chez eux sous peine de se faire contrôler dix fois par jours.

Il y a peu, un pilleur entra au Panthéon... Une des plus célèbres « petites phrases » de l'écrivain ampoulé est : « Le XXI^e siècle sera religieux ou ne sera pas. » Le prophète gaulliste n'insinua-t-il pas que nous courrions vers les guerres de religions ? Il semble bien que l'on puisse compter sur Bayrou, qui - paraît-il - est l'auteur d'un livre sur Henry VI.

Fascisme et antifascisme au secours des urnes

LE VENDREDI 8 NOVEMBRE au matin, j'ai reçu un coup de téléphone d'une personne qui s'est présentée comme étant Monsieur B des renseignements généraux. Ce monsieur était déjà venu me faire savoir ostensiblement - lors d'un rassemblement au mois d'août devant la sous-préfecture de Parthenay, sur l'affaire des sans-papiers - qu'il me connaissait... Cette fois, tout en m'informant de la tenue du congrès départemental du Front national dans la ville, il me demanda si « le collectif que j'animais avait l'intention de faire quelque chose... » Je lui répondis que le collectif Vade retro papas contre la venue du pape dont j'avais été un des membres, avait été dissout et que personnellement, je n'avais pas l'intention de m'impliquer dans une action pour perturber le congrès de ce parti, bien que j'éprouve une profonde répulsion pour les idées qu'il défend. « Vous pensez probablement que cela ne vaut pas la peine de leur faire de la publicité?... » me dit-il alors. « Ce n'est pas le problème, mais je n'ai pas envie de faire le jeu de manipulations d'où qu'elles viennent » lui ai-je répondu en substance.

Politesse et fin de communication. On peut se demander si le rôle de ce fonctionnaire de l'État, n'était pas sous couvert de collectage d'informations, de provoquer une action des ex-membres de Vade retro papas. D'autant plus que, quelques jours plus tard, lui-même puis un de ses collègues d'un autre service avertissaient un membre d'AC Parthenay de la tenue d'un dîner-débat organisé par le FN à la périphérie de la ville. On a vu récemment la préfecture du Var et la municipalité Front national de Toulon organiser, juste avant les fêtes de fin d'année, une campagne de publicité sans précédent pour le groupe de rap anti-FN et antiflacs « Nique ta mère » pour le plus grand profit des producteurs de show business, tandis que les habituelles crécelles démocrates de gauche et de droite se faisaient la voix en versant des larmes de crocodiles sur la liberté d'expression et les droits de l'homme. On notera que, par ailleurs, ces mêmes « droits de l'homme et liberté d'expression » sont complètement niés dans les rapports sociaux ordinaires où salariés et chômeurs doivent accepter et trouver naturel de vivre quotidiennement des conditions d'existence qui font d'eux les instruments et les vic-

times du système, sans que cela n'émeuve outre mesure les dites crécelles. Tout cela peut nous faire penser que les élections à venir verront le fascisme et l'antifascisme se porter au secours des urnes de plus en plus désertées et du spectacle démocratique devenu moins attractif.

Voter ou ne pas voter

Les traditionnels rabatteurs ne manqueront pas de nous dire que « ne pas voter, c'est faire le jeu de Le Pen... » Il sera bon de leur rappeler simplement que ce sont les urnes et les tripatoillages électoraux notamment du Parti socialiste aidé par les médias, qui ont permis à ce personnage de bénéficier de la notoriété qu'il a, mais que les idées que véhicule son mouvement ont cours depuis des décennies au sein de toutes les castes politiques assoiffées de pouvoir, qui les impriment dans la tête de leurs adeptes.

Citons simplement la patrie, le nationalisme et leur petit frère le régionalisme qui dressent des frontières entre les êtres humains désignant les « étrangers » et les « pas d'ici » comme des ennemis potentiels. D'ores et déjà, tous les outils répressifs (reconduites aux frontières, répression anti-pauvres, contrôle de la vie privée, etc.) mis en place depuis des années par nos charmants démocrates de droite et de gauche, commencent à fonctionner sans attendre qu'un Le Pen ne s'en mêle.



Que nous soyons « immigrés » ou « nationaux », il s'agit pour l'État de bien nous faire comprendre qu'il peut utiliser des moyens bien plus brutaux que les spectacles télévisés pour nous rendre dociles. Les manipulations et les gestulations théâtrales de la classe politique ne servent qu'à tenter de nous faire oublier que ce système démocratique et ses élections ne sont là que pour permettre à l'État

de protéger la pérennisation des rapports sociaux qui produisent d'un côté des privilèges et des richesses pour quelques uns et de l'autre la soumission, les frustrations, la misère, l'exclusion et l'extermination, et non pas pour nous mettre à l'abri d'une oppression et d'un totalitarisme déjà bien présents dans les faits.

Didier Nicolas

Vous avez dit racisme ?

L'ÉDITION GARDOISE du dimanche 1^{er} décembre 1996 du *Midi Libre* présente un « rapport confidentiel établi par la Direction de la santé publique du Gard ».

Ce rapport, sa formulation et les commentaires qui l'accompagnent sont caractérisés par un racisme sans ambiguïtés.

Ainsi la phrase « les deux gros foyers délinquants de Nîmes se trouvent dans le quartier Valdégour et dans le quartier du Mas de Mingue, où vivent de très fortes colonies maghrébines » prétend établir un lien direct entre la délinquance et la présence de « colonies maghrébines ». Cet amalgame répand l'idée selon laquelle les Maghrébins sont des délinquants. Tous les maghrébins. Et seulement eux, puisque seule cette communauté est prise pour cible.

De même lorsque le rapport affirme que « le trafic (de drogue) est en partie contrôlé par la communauté nord-africaine qui reçoit l'appui des Maghrébins en séjour irrégulier ». Cette phrase signifie donc que toute la communauté nord africaine est impliquée dans ce tra-

fic. Et au passage, on tente de criminaliser les personnes en situation irrégulière, là aussi sans aucune distinction, accréditant par exemple l'idée selon laquelle des personnes sans papiers qui ne demandent qu'à vivre dignement sont des dealers.

On retrouve le même type d'affirmation raciste dans l'encadré consacré à la ville de Bagnols-sur-Cèze où, là, ce sont les harkis et les Marocains qui servent de boucs émissaires.

Ces écrits, réalisés par la police à un haut niveau hiérarchique, démontrent bien que le discours de Le Pen a bel et bien imprégné certains services d'Etat qui n'hésitent pas à conforter de façon spectaculaire les options fascistes de ceux qui veulent voir se dresser une partie de la population contre une autre. Le Pen n'est pas encore au pouvoir, mais ses idées y sont déjà. Au vu de ce rapport, peut-on en vouloir à NTM de dire dans ses textes que le comportement de la police est discriminatoire?... A la lecture d'un tel rapport, peut-on faire confiance aux institutions dites démocratiques pour contrer le développement et l'enracinement du fascisme ? Que ceux qui ont une confiance aveugle dans ces ins-

titutions de la liberté, de l'égalité et de la fraternité y réfléchissent bien.

Pour ce qui est de la responsabilité du *Midi Libre*, en diffusant ce tissu de mensonges et de préjugés antimaghrébins, le quotidien régional s'est fait le vecteur objectif de la propagation de la haine et de la violence raciales. Il y a quand même de quoi rester perplexe : les deux journalistes qui ont rédigé l'article n'ont pas pu ne pas avoir conscience de ce qu'ils reproduisaient. Sont-ils vraiment bêtes ou ont-ils voulu mettre la police dans l'embarras ? Quoi qu'il en soit nous ne pouvons que souhaiter des réactions en masse à la rédaction d'un tel rapport et à la parution d'un tel article.

Daniel (FA du Gard)

Autorisation de prélèvements
 80 F par trimestre abonnement normal
 100 F par trimestre abonnement de soutien

ORGANISME CREANCIER
PUBLICO — LE MONDE LIBERTAIRE
 145, rue Amelot 75011 Paris

N° NATIONAL D'EMETTEUR
 N° 42 25 73

TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER (lettres capitales)
 NOM _____ Prénom _____
 N° _____ Rue _____
 Code postal _____ Localité _____

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT DU COMPTE A DEBITER
 (votre banque, ccp ou Caisse d'épargne)

NOM _____ Prénom _____
 N° _____ Rue _____
 Code postal _____ Localité _____

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER
 Etablis. Codes Guichet N° de compte

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde libertaire. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal Le Monde libertaire.

Date _____
 Signature obligatoire _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a dans votre chèque.

libertaire
 Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
 Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
 Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 Pays _____ A partir du n° _____ (inclus).
 Chèque postal Chèque bancaire
 Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Rédaction-Administration :
 145, rue Amelot, 75011 Paris
 Directeur de publication : André Devriendt
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé,
 76200 Dieppe.
 Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 - La Vigie
 Diffusion N.M.P.P.

TOULON

Inquiétez-vous, la police veille

IL NE FAIT PAS BON marcher dans les rues toulonnaises quand la nuit se lève, sous peine d'être agressé. Si on dit cela au quotidien toulonnais quelconque, il pensera inmanquablement à une bande de jeunes des cités avoisinantes, la casquette sur le coté, le couteau entre les dents et nique ma mère. Les agresseurs ne correspondent pas vraiment à cette image. Approchant la quarantaine, il n'arborait pas de T-shirt NTM mais une carte de police. Travaillant dans le social au sein d'une association, je connais un public peu apprécié de la police : toxicos et ex, SDF, punks et autres zonards. Le 16/11/96, peu

avant la fin d'une permanence du collectif libertaire « La Commune » où je milite, je vais acheter des clopes et, sur le retour, croise un ex-toxico avec qui j'échange une plaisanterie.

Tout d'un coup, un inconnu vous aborde

...et ne vous offre pas de fleurs. En fait ils étaient deux, en civil, et sous prétexte de contrôle de police me demandent ce que m'a donné la personne à qui j'ai parlé. Je leur demande leur carte de police et ils me demandent ma carte d'identité. Un point partout. Les choses

auraient dû en rester là, avec appel au poste, voir si je n'étais pas recherché. Je n'étais pas recherché, mais j'ai été trouvé quand même. Vu le passé toxico de la personne croisée et l'argent que j'avais sur moi, ils vérifiaient s'il n'y avait pas de deal sous roche, au cas où. Les keufs ont tendance à surveiller les ex-toxicos, on certains temps.

Un troisième keuf fait alors son apparition et, saisissant mon sac, l'ouvre. C'est là que les choses se gâtent. Il exhibe devant ses collègues un « Que fait la police? » et un « No Pasaran! ». Le ton change, avec menottes dans le dos aussi sec et hop, vers la voiture. Demandant

le pourquoi du comment de ce rap, on me rétorque « rentre dans la voiture ou j'te fous un coup de boule » et je suis projeté dans ledit véhicule. Les routiers n'étant pas encore en grève, il y avait assez d'essence pour m'emmener au commissariat.

Rencontre du troisième keuf

Pendant le voyage, rires ironiques : « Ah ah ah! t'es anarchiste mais t'as de l'argent ». Ils avaient trouvé un *Monde Libertaire* dans mon sac. Arrivé dans leur repaire, j'ai dû attraper mon sac moi-même, avec les menottes (dans l'dos), sinon... Dans la salle, fouille en règle, le fameux troisième keuf déboule avec une batte de base-ball qu'il tapote dans ses mains. Il simule un fracassage de genoux (un des miens) pour impressionner. Alors viennent les insultes : je suis un minable, la honte de la jeunesse avec mes cheveux oranges. Feuilletant « Que fait la police? », ils se disent fascistes. Feuilletant « No Pasaran! » et le ML ils m'accusent de défendre « les négros, les arabes » et d'être pour NTM. Trouvant la liste des prénoms de copains et copines dans le sac (feuilles de cotisations), l'un d'eux crache par terre en lisant Malika. Ils photocopient les documents du collectif libertaire. Quand je leur explique que je travaille dans le social, ils disent que ces associations c'est de la merde et que ça aide les parasites, que je ne fais pas un vrai travail et qu'il faudra bientôt que je parte ou que j'apprenne à vraiment bosser, avec mes mains, quand ils seront au pouvoir (ils lisaient un tract anti-FN auquel ils se sont identifiés).

[nique] aimez la police

Au final, ils tapent leur rapport en lisant à haute voix : « possédés des journaux axés sur la police » ou un truc du style, en m'informant qu'ils porteraient plaintes contre moi car ils jugent ces journaux (notamment « Que fait la Police? ») insultant envers leur institution républicaine. Sur ce, ils me laissent partir parce

que je suis trop minable pour eux en me signifiant qu'ils pouvaient me garder s'ils voulaient - et parce que la police est humaine. Ils m'ont invité à y réfléchir et m'ont traité de con car je ne connais pas le dur métier de policier, m'ont volé les journaux et un CD « Rock against Racism II ». Peu de temps après mon kidnapping, les copains du collectif libertaire ont été mis au courant et une copine, en tant que membre de la LDH, a appelé le commissariat. Faute de réponse, ils y sont allés. Sur place, on leur a dit, après avoir contacté tous les keufs possibles et inimaginables, ne jamais m'avoir vu là-bas. Je les ai retrouvés un peu plus tard, mais notons que les flics embarquent les gens au commissariat sans qu'il en reste la moindre trace administrative.

Pas vu, pas pris mais quand même

Cette interpellation -totale- arbitraire et illégale- n'a donc officiellement jamais existé. Les keufs peuvent impunément embarquer, emmerder, tabasser s'ils le veulent, n'importe qui parce qu'il est trop bronzé ou qu'il possède des journaux qui ne leur conviennent pas. Le fascisme n'est pas qu'au FN, il a noyauté bien des institutions : police, matons, certains juges (affaire NTM, procès gagnés par l'AGRIF laxisme envers les commandos anti-IVG) A Toulon, c'est évident, « gros comme ça », avec la coalition de cœur et d'esprit maire-préfet, le jugement NTM, les flics qui n'hésitent plus à te dire qu'ils sont facho! Le danger est partout, ils se cachent de moins en moins (voir « l'inégalité des races » de Lepen, les délires de Gollnisch sur les français de souche...) Peut-être voient-ils la possibilité d'une proche prise de pouvoir?... de quoi flipper, vraiment!

Olivier
(collectif libertaire/groupe
FA/No Pasaran) — Toulon

PS : douze jours après, trois flics me contrôlent et me fouillent devant chez moi en plein après-midi et devant les voisins. Contrôle de routine, c'est chiant d'être la routine

TOULON

« Quand j'entends le mot culture... »

DES STANDS D'ÉDITEURS et de librairies fascistes imposés par la mairie, Lechevallier trouvant Marek Halter « trop international » et « inopportun » et préférant rendre hommage à B. B. la condamnation de NTM, les flics de plus en plus présents et oppressants... la fête du livre, cuvée 96, promettait le pire. Et avec le Front, on n'est jamais déçu. En effet, sous le chapiteau de la place de la Liberté (qui n'a jamais aussi mal porté son nom), les dignes successeurs de Goebbels avaient de quoi être satisfaits. Parmi les vils personnages qui dédicaciaient leurs excréments — je n'ose parler de livres — on trouvait Bernard Antony (alias Romain Maric, catholique de la pire espèce -mais y en a-t-il une bonne?- à côté de qui De Villier ferait figure de mécréant), Jacques Trémolet de Villers (avocat de Touvier), Yvan Blot, Madiran, Samuel Marechal, Alain Sanders...

Les livres à la gloire de Pétain, Franco, Hitler, Salazar, Lepen y côtoyaient divers torchons révisionnistes, anti-IVG, intégristes... Quant aux S. A., ils étaient dignement représentés par une cinquantaine de brutes de la DPS (service d'ordre du FN, plutôt développés coté biscottes et rachi-tiques coté intellect) secondés de skins et de flics municipaux. Parmi les faits et méfaits, on peut citer Brigitte Bardot qui se désiste en affirmant qu'elle « n'est pas d'extrême droite, juste de droite » avant d'écrire à Lechevallier pour s'excuser : faisant état de pression, elle indique -mais pouvait-on en douter- mes opinions sont toujours les mêmes, vous le savez. Moins anecdotique, l'agression dont a été victime Mourad Boudjellal, (libraire et éditeur de BD qui avait accueilli Charlie Hebdo sur son stand l'année précédente). Molesté par le service d'ordre, insulté, il a porté plainte contre le maire. Les caméras de

FR3 ont pu saisir une partie de l'altercation. Cet incident a été mis à profit par les deux seuls libraires toulonnais présents pour évacuer les lieux, prenant conscience, mais un peu tard, d'où ils avaient mis les pieds.

Voilà pour le pire. Du côté de l'espoir, on notera tout de même certains faits encourageants. Tous les éditeurs d'envergure, une majorité de libraires toulonnais et même l'organisateur prévu initialement ont refusé de participer à cette mascarade. En une quinzaine de jour une contre fête du livre a été organisée à la Garde, ville voisine de Toulon. Et l'affluence de visiteurs y a été nettement plus importante que celles des partisans de l'autodafé (5 fois plus de monde, mais ça n'est pas une surprise, l'électeur FN toulonnais lambda, qui éructe son racisme entre deux pastis n'est pas vraiment un amateur de lecture; et là est peut-être une partie du problème). Pour nous qui y tenions un stand cela a été un réel succès, tant du point de vue ventes que des nombreux contacts fructueux qui y furent noués. Une grenouille de bénitier choquée par des cartes postales antipapes, des militants du PS qui marmonnaient devant le titre du ML : « Tremblez bourgeois. Le PS vire à gauche! » confortèrent même notre enthousiasme.

Le FN durcit de plus en plus ses positions, ou plutôt il les affiche ouvertement. La bêtise hors du commun de ses représentants locaux ne lui permettra certainement pas de tirer grands bénéfices de cette fête du livre. Reste à espérer que les toulonnais ne soient pas complètement décebrés par des années de propagande pernicieuse. Reste à contre attaquer en luttant contre tous les propagateurs du racisme : FN, État, partis politiques, en construisant une alternative anticapitaliste, égalitaire, solidaire, libertaire. Jeff

En bref

■ L'union locale FA de Rennes (groupe Sabate et groupe La Commune) disposent maintenant d'un local. Celui-ci vient d'ouvrir au 7, rue Malakof. Des permanences y sont tenues le mercredi de 14 à 21 heures et le samedi de 14 à 17 heures. Ce local représente une chance unique de développement pour l'anarchisme à Rennes. Un appel à souscription est lancé auprès de tous ceux pour qui cette aventure est aussi sympathique qu'essentielle, afin de pouvoir démarrer dans les meilleures conditions de multiples activités : bibliothèque, librairie, audiothèque, vidéothèque... A bientôt au local si vous passez par Rennes! Adressez vos dons à ACL, c/o MJC la Paillette rue

du près de bris, 35000 Rennes - ccp 4962 98 B Rennes.

■ On ne choisit pas son époque mais on peut choisir de la révolutionner. Tel est le titre d'une brochure du groupe La Canaille (affilié au réseau No Pasaran). La Canaille, c/o Manta, B.P. 2838, 37028 Tours cedex1. Joindre une enveloppe timbrée à 4,50 F. Le prix est libre...

■ La revue Itinéraire, une vie, une pensée, nous informe de la parution d'un calendrier 1997. Celui-ci est consacré à Elise Reclus et précède la parution du numéro 14 de la revue prévu pour janvier 1997. Prix du calendrier : 10 F. En vente à la librairie du Monde libertaire.

■ L'édition 1997-1998 de l'annuaire du tourisme social Amikeca reto (le réseau de l'amitié) édité par SAT (travailleurs espérantistes) vient de paraître. Il contient 495 adresses dans 48 pays. On peut se le procurer à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris au prix de 70 F (+ 10 % pour frais de port).

■ Le numéro 18 de La Mistoufle (journal local d'information et d'expression libertaire) est sorti. Son prix est libre (timbres acceptés). On peut se le procurer en écrivant à : Groupe libertaire de Dijon (Scalp/FA), 61, rue Jeanin 21000 Dijon.

■ Le label On a faim! donne de ses nouvelles. Il suffit de les demander à On a faim! B.P. 166, 86004 Poitiers cedex. On peut aussi envoyer des timbres...

■ Le groupe Pierre Besnard vend le Monde libertaire tous les dimanches de 10h30 à 12 heures sur le marché de la place des Fêtes, 19€.

■ On a faim! : le numéro 0 d'une nouvelle série vient de paraître Au sommaire : interview de : Kolargols, Ruda Salska, Porto bello Bones... Les caps de rétention... des chroniques, des news... On a faim! B.P. 47, 76802 Saint-Etienne du Rouvray cedex 10 F port compris.

Des comités de raison pour les handicapés

J'EU VOUDRAIS, aujourd'hui, attirer l'attention des lecteurs du *Monde libertaire* sur le sort que l'on réserve aux handicapés dans notre société prétendument civilisée. J'ai bien entendu tenté de le faire par le biais d'un journal associatif qui se déclarait au service des handicapés. Cela me semblait plus facile de toucher les principaux concernés. Journal donc qui se veut être l'outil indispensable dont aurait besoin chaque invalide qui souhaite voir les choses évoluer dans le sens de l'intérêt général, pour une meilleure intégration et surtout pour une meilleure prise en compte de ses difficultés à vivre dans cette jungle où la loi du plus fort est de règle. Comme je proposais de créer des « comités de raison » (l'appellation n'est pas de moi mais de mon ami Marcel Wittmans), la réponse ne s'est pas fait attendre. Comités, si les forces le permettent, qui mettraient à nu les promesses des candidats aux élections lorsqu'ils se souviennent de nous. Ce qui arrive d'ailleurs à chaque scrutin. Car voir son programme dans les colonnes d'un journal associatif n'est pas si mauvais et touche beaucoup de monde. En plus, lorsqu'il s'agit d'un journal à destination des handicapés, eh bien ! cela vous donne bonne conscience et vous débarrasse des remords pour ce que vous avez fait contre eux et ce que vous n'avez pas fait pour eux.

A chaque fois, ces personnages vous invoquent la conjoncture économique, mais à cela, invalides ou valides, nous sommes tous habitués. Et qui, d'ailleurs, leur fait encore confiance ? Mais, le plus grave, une fois élus, c'est qu'ils s'acharnent à vous dépouiller du peu d'avantages qui subsistent (tant pis pour les lecteurs abusés par la revue). Comme le dit mon ami Bernard, cette situation assure à l'association une voix de plus pour l'obtention de futures subventions. La réponse, donc, bien que polie et attentionnée quant aux manipulations politiques qui pourraient s'exercer sur notre petit comité de raison, fut claire et sans appel : « Faire face, magazine de l'APF, puisque c'est de lui dont il s'agit, prétexte que l'association se veut totalement neutre vis-à-vis des partis politiques et des hommes qui les représentent. Neutralité, entre nous soit dit, totalement débile puisque ce sont ces hommes qui font et défont ces lois (relativement récentes) en faveur des personnes handicapées. Comme le dit mon amie Danièle : « Qui choisit le camp de la neutralité choisit déjà son camp, celui de la lâcheté. » Par exemple, la loi du 30 juin 1975, améliorée dans les textes (uniquement dans les textes) par celles de 1987 et de 1989, furent bien votées et cosignées par ces fameux politiques qui,

aujourd'hui, au nom de l'Europe, dite « sociale », essaient de les vider de leurs véritables contenus. L'ouverture de la chasse aux « privilégiés » est donc décrétée :
 • refus ou remise en cause de l'allocation compensatrice pour tierce personne, obligation récente de salarier son conjoint ou ses parents pour bénéficier de cette aide sans que, pour autant, les cotisations payées ouvrent droit à une affiliation Sécurité sociale,
 • gel depuis cinq ans de cette allocation,
 • taux d'incapacité des « anciens » handicapés revus à la baisse (ce qui permet à l'Etat de mettre à contribution ceux d'entre nous qui, jusque-là, bénéficiaient d'un dégrèvement total ou partiel sur le foncier, l'habitation ou l'audiovisuel du fait de leur faible imposition,
 • taux d'incapacité des « nouveaux » handicapés donnés avec une telle dérision et de mépris, eu égard à leur véritable handicap, que cela leur ferme de suite la porte à ces prétendus « privilèges ». Au fur et à mesure que l'on s'avance vers la date fatidique que représente Maastricht, la France (fille aînée de l'Eglise) se doit être l'exemple européen du renoncement des droits de l'homme à vivre dignement. Ne voyez dans ma comparaison aucune ironie car, cette Europe-là, ils ne peuvent la construire sans

l'aide de l'Eglise. D'ailleurs, Alain et ceux qui l'inspirent ne se doivent-ils pas de renforcer l'auditoire de Jean-Paul avec les brisés de la vie, après son petit coup de main d'homologation de la France. C'est bien de cela qu'il s'agit : ces représentants de la finance souhaitent que l'on se gave de prières et de jours meilleurs dans un autre monde que le « leur ». Ils oublient, néanmoins, que leur précedesseur, Adolph, avait, quant à lui, toujours au nom de l'Europe, fait fonctionner les chambres à gaz. Solution on ne peut plus radicale pour ceux qui espèrent des jours meilleurs dans l'au-delà. Surtout cela résout le sort de ceux qui s'entêtent à vouloir vivre comme des êtres humains à part entière. Dans leur sale besogne, Chirac et Juppé peuvent compter sur le zèle des représentants des « Cotoreps » qui mettent un malin plaisir à définir « l'aide effective que peut attendre un handicapé d'une tierce personne pour accomplir les actes essentiels de la vie ». La définition de cette aide n'a, pour l'instant, aucun repère officiel étant donné que le handicap est différent d'un individu à l'autre. Mais il n'empêche que ces messieurs, ayant comme objectifs les critères de Maastricht, vous fournissent une définition au cas par cas différente sur la forme mais identique quant au fond. Puisqu'elles auront pour conséquence de vous effacer du tableau

des ayants droit. La décentralisation des responsabilités sert aussi à cela. Ce n'est sans doute pas par hasard que ne siège aucun handicapé physique dans leurs commissions. Des mentaux seulement, tous menés par un chef de file, le préfet. Pour preuve de ce que j'avance le fait qu'il me fut répondu et écrit qu'avec le bras valide qui me restait je pouvais aller au restaurant seul, ou bien encore rester déjeuner sur mon lieu de travail plutôt que de rentrer le midi chez moi. Et ainsi économiser l'aller et retour supplémentaire qui est l'objet de ma demande auprès de cette « Cotorep ». Il est certain que si, un jour, l'absurde et le mépris devaient tuer, il y aurait appel en masse de candidatures auprès de ceux que la tâche ne répugne pas. Face à ces situations dignes du Moyen Age et du III^e Reich, j'appelle le maximum de lecteurs du *Monde libertaire* à faire connaître notre petit groupe et le sens de son combat : prise en main de sa destinée par l'élaboration de son cahier de revendications non soumis à la censure des journaux associatifs à la botte des pouvoirs – passé, présents et à venir ! Nous connaissons tous des personnes invalides, leurs familles ou leurs amis. Ecrivez dans la rubrique que je demande à notre journal de nous ouvrir.

Olivier, groupe de Rouen

Procès pour insoumission et désertion

vendredi 13 décembre 1996 à Marseille • mercredi 5 février 1997 à Toulouse

ALORS QUE LE SERVICE NATIONAL OBLIGATOIRE va disparaître, le gouvernement français fidèle à ses habitudes (qui lui valent chaque année d'être cité dans le rapport d'Amnesty International) engage des poursuites contre des déserteurs et des insoumis. Le 16 octobre à Toulouse, c'était le tour de Thomas Santini, le procureur général n'a rien pu faire d'autre que déclarer son incapacité à requérir pour le moment et il a logiquement reporté le procès au 5 février 1997. Malgré ce premier essai peu concluant, c'est maintenant le tour de Lionel Raymond, Matthieu Barbaroux et Renaud Rio d'être en procès le vendredi 13 décembre 1996 au TGI de Marseille, chambre spécialisée en affaire militaire. En attendant le tour de Laurent Gros et de bien d'autres que nous ne connaissons pas. Il faut savoir que dans le pays des droits de l'homme chaque année environ 700 jeunes se retrouvent en prison pour les mêmes motifs. Après un demi siècle de guerres et de luttes pacifistes, le droit à l'objection de conscience est enfin reconnu le 22 décembre 1963. C'est à la suite de 22 jours de grève de la faim que le pacifiste Louis Lecoin alors âgé de 74 ans arrache au général de Gaulle une loi très restrictive. Depuis cette date, le nombre d'objecteurs n'a cessé d'augmenter malgré les restrictions voulues par tous les gouvernements qui se sont succédés. La plupart de ces objecteurs se situaient dans l'illégalité en refus de ces statuts discriminatoires.

En juillet 1983, un nouveau statut est adopté qui est plus proche de ce que revendiquaient les objecteurs, mais qui reste discriminatoire dans la plupart des aspects. C'est pourquoi il est de suite combattu, entre autres moyens par la désertion et l'insoumission. Nous reprochons à ce statut beaucoup de choses, la première est l'obligation d'accomplir civil en contre partie de nos opinions. Le législateur se défend au nom de l'égalité sans pour autant nous convaincre, en effet les réformés et les exemptés ne sont tenus à aucune contrepartie alors qu'ils sont dans leur énorme majorité capable d'accomplir les tâches des objecteurs de conscience. Nous lui reprochons également sa double durée, discriminatoire pour nous comme pour le parlement européen. Dans une résolution du 7 février 1983, il « estime que la durée de ce service de remplacement, lorsqu'il est effectué au sein d'une administration ou d'une organisation civile, ne devrait pas excéder la durée du service militaire ». Cette résolution a été réaffirmée par le parlement européen le 11 mars 1993 et le 15 septembre 1996 sans que la France cesse les poursuites engagées contre les réfractaires qui réclament la même chose. Nous lui reprochons aussi de ne pas pouvoir être obtenu à tout moment ce qui entraîne chaque année l'emprisonnement de personnes qui n'étaient pas au courant de l'existence d'un statut ou qui

ont changé d'avis. D'une part, le droit à changer d'opinion n'est pas reconnu, d'autre part il y a inégalité discriminatoire avec les appelés, en effet, en vertu de l'article L116.7 du Code du service national (CSN), un objecteur peut à tout moment renoncer à son statut pour rejoindre l'armée sans que la réciproque soit possible. Sur ce point, la France se met encore en contradiction avec la résolution du 11 mars 1993 du parlement européen qui demande aux états membres « la possibilité de demander le statut d'objecteur de conscience à tout moment, y compris durant l'accomplissement du service ». Nous lui reprochons son règlement militaire qui interdit les droits syndicaux durant le temps de travail, ainsi une grève de moins de cinq jours est assimilée à un abandon de poste sanctionnable et au-delà, elle est assimilée à une désertion passible de poursuite pénale. Il y a pourtant de quoi se mettre en grève, l'objecteur travaille 39 heures par semaine pour une solde équivalente au RMI et il n'a que treize jours de congés par dix mois de service. Et nous ne nous étendons pas sur les difficultés financières que rencontrent les associations qui ne sont remboursées par le ministère des affaires sociales que un an ou deux après, ou sur les objecteurs des DOM-TOM et de Corse qui ne sont pas remboursés de leurs billets d'avion ou de bateau alors que les appelés au service militaire le sont. Nous reprochons à ce service de n'avoir été créé que pour désamorcer les luttes antimilitaristes, c'est lui qui a obligé Renaud, Lionel, Matthieu, Thomas et Laurent à s'insoumettre ou bien à désertier afin de la dénoncer comme injuste, discriminatoire et donc attentatoire à leurs droits de citoyens. Pour eux et pour tous ceux qui sont dans la même situation, nous demandons la relaxe immédiate et plus généralement, nous réclamons une amnistie pour tous ceux qui au cours des années ont été condamnés et emprisonnés. L'Etat se doit de reconnaître le tort qu'il leur a causé surtout aujourd'hui que les raisons qui ont été ou sont la cause de leurs ennus vont disparaître.

Comité de soutien :
c/o APOC, 33, rue Coutellerie, 13002 Marseille.



Nous pour militants sy
 ML : Quel es
 Roland : O
 tuer des con
 dicale qui ét
 France. Je m
 trouver une l
 fiques à la P
 françaises : l
 dans les synd
 tout, alors q
 quel développ
 syndicats tra
 Territoire pe
 miques et so
 du Territoire
 C'est de la c
 cela, on a do
 ture syndica
 dance dans
 nucléaire, du
 de ces questi
 ne cherchons
 super-coopé
 dans le collim
 nous refuson
 n'y a jamais e
 cal, sauf en l
 été condamné
 à fallu deux
 faire condam
 Annie : Mèr
 Roland a rédi
 Instance et e
 Nous somme
 Roland : Si l'
 un délit, ils r
 seulement si
 glissé dans un
 de licencie
 à l'inspectio
 l'hygiène et la
 Nous leur av
 réponse. Et c
 nal ! Ils sont
 contribuable
 passeront leu
 est au temps
 M.L. : Et les
 ressant ce qu
 Annie : Les
 Polynésienne
 hommes ne fo
 son, qui gèrè
 raient bien ar
 avec sa discrè
 même si elle
 par administr
 tir de son mu
 des merveille
 femmes mais
 drées, struct
 Bon, tout ça
 dire la femm
 faire quelque
 Roland : Po
 un rôle impo
 crètes. Elles
 tales, c'est un
 ne peut pas
 comme cela
 beaucoup plus
 ministre dans
 vie, avec la gr
 ML : Mais dis
 tu cela toi, n
 matriciat ici

C'est loin la Polynésie ?

quatrième partie

Nous poursuivons ici la parution de l'interview de militants syndicalistes polynésiens.

ML : Quel est le paysage syndical ici actuellement ?

Roland : On a beaucoup cru dans les syndicats pour constituer des contre-pouvoirs. J'ai milité dans une organisation syndicale qui était rattachée à une grande centrale syndicale en France. Je me suis rendu compte que notre syndicat devait se trouver une ligne de conduite propre car des problèmes spécifiques à la Polynésie ne sont pas débattus dans les centrales françaises : l'indépendance, le nucléaire. Je pense même que dans les syndicats là-bas, ils préfèrent ne pas parler de cela du tout, alors que, pour nous, c'est essentiel. Par exemple, de quel développement parlons-nous ? Je suis désabusé par les syndicats traditionnels et puis ils sont subventionnés par le Territoire pour accéder à des postes de conseillers économiques et sociaux, on négocie avec un ministre ou le président du Territoire. Comment le syndicat peut-il après dire non ? C'est de la corruption, une fois de plus. Il y a quatre ans de cela, on a donc essayé de mettre en place une nouvelle structure syndicale qui mette en avant la question de l'indépendance dans ses statuts, des droits du peuple maori, du nucléaire, du développement. Nous pensons qu'il faut débattre de ces questions-là, les clarifier avant toute autre chose. Nous ne cherchons pas à faire des adhérents absolument, ni à être super-coopérants avec le patronat. Bien sûr nous sommes dans le collimateur de l'inspection du travail et de la justice car nous refusons de nous mettre à genoux. Il faut savoir qu'ici il n'y a jamais eu de condamnations pour entrave au droit syndical, sauf en 1995. Pour la première et unique fois, un patron a été condamné. Pourtant l'entrave syndicale est légitime. Il nous a fallu deux ans et demi, avec une pression incroyable, pour faire condamner l'employeur.

Annie : Même l'inspection du travail ne voulait pas le faire. Roland a rédigé un rapport entier. Cela a été jugé en Première Instance et en Appel. Ça a été une bataille longue et difficile. Nous sommes des indigènes, que voulez-vous ?

Roland : Si l'on demande à l'inspection du travail de constater un délit, ils répondent qu'ils ne sont pas obligés de le faire, seulement si c'est nécessaire. Dernièrement, un employé a glissé dans un supermarché, il s'est cassé le bras et est menacé de licenciement. Nous avons envoyé une lettre recommandée à l'inspection du travail leur demandant de constater que l'hygiène et la sécurité ne sont pas en règle. Pas de réponse. Nous leur avons adressé une deuxième lettre. Toujours pas de réponse. Et quand on insiste, ils nous disent d'aller au tribunal ! Ils sont en villégiature ici ! Ils visitent les îles aux frais du contribuable français. Quand ils arrivent, ils pensent déjà qu'ils passeront leur retraite ici et ils se cherchent une maison. On est au temps de *Germinal* !

M.L. : Et les associations, des femmes notamment, c'est intéressant ce qui se fait ici !

Annie : Les femmes, c'est l'élément qui peut tout sauver. Les Polynésiennes se disent que ça fait des générations que les hommes ne font que des bêtises et qu'elles, qui gèrent la maison, qui gèrent l'éducation, qui gèrent la vie tout court, pourraient bien arriver à gérer tout. L'homme a la voix, la femme, avec sa discrétion, gère tout ici. C'est une forme de matriarcat même si elle ne semble pas commander. C'est elle qui finira par administrer les affaires complètement. Si elle arrive à sortir de son mutisme, de sa discrétion, du noir, elle peut faire des merveilles. Évidemment, il y a deux, trois ministres femmes mais ce sont des pions, elles sont tellement encadrées, structurées qu'elles ne peuvent rien faire d'intéressant. Bon, tout ça c'est évident pour moi. La femme libre, c'est-à-dire la femme associative, la femme avec sa diversité, peut faire quelque chose.

Roland : Pour revenir aux femmes, je pense qu'elles jouent un rôle important dans la société mais elles sont très discrètes. Elles ne peuvent pas ressembler aux femmes occidentales, c'est une conception différente. La femme polynésienne ne peut pas être utilisée comme une petite marionnette, comme cela se passe en France ou avec Flosse. Elle mérite beaucoup plus que cela. Le plus important, ce n'est pas d'être ministre dans un gouvernement mais il faut lui laisser gérer sa vie, avec la grande sagesse qu'elle a en elle, j'ai confiance...

ML : Mais dis-nous un peu ce pouvoir... Comment envisages-tu cela toi, mais concrètement ? Ça ressemble à quoi un matriarcat ici ?

Annie : C'est un peu le matriarcat tel qu'il est pratiqué au Vietnam, en Asie en général. La femme, tant qu'elle est jeune fille ou jeune mariée, n'est pas importante. Dès qu'elle a des enfants, elle a déjà plus de poids, elle est mère. Comme c'est une vie en communauté, sauf à Papeete, c'est la mère qui gère tout, pas le père. Lui, va à la pêche, boit sa bière, fait de la politique mais la femme va commander, prendre des décisions. C'est ça le matriarcat ici. Mais les Polynésiennes en ont marre d'être celles qui restent à la maison, celles qui décident tout, elles veulent aussi voter à l'Assemblée territoriale, elles veulent aussi râler haut et fort. Elles veulent pouvoir dire aux hommes : « Attention, ce que vous faites n'est pas bien, nous, nous voulons ça et ça ». Elles sont reines chez elles, certes, mais chez elles seulement... pas sur la place publique. Or la femme moderne, éduquée, en a marre de ce rôle ancestral, traditionnel comme dit Roland. Elle a envie de dire « Arrêtez de voter n'importe quoi, comme vous le faites actuellement ». Actuellement les déchets ménagers nous envahissent, toutes les femmes si elles devaient voter et dire ce qu'il faut faire, il y a longtemps que le problème serait réglé. Qui règle cela ? Les hommes ! Être reine chez soi, c'est bien mais être reine au



milieu des autres, c'est nettement mieux. L'homme polynésien est perdu sans une femme, pour avoir un avis sur une question par exemple. Il a besoin de cette « autre moitié ». Je trouverai normale que les demis s'inversent et que la demie la plus forte soit la plus efficace, si elle doit être face au soleil, eh bien ! tant mieux, l'autre reste dans l'ombre. Ce n'est pas systématiquement la femme qui doit rester dans l'ombre. La femme polynésienne a énormément de qualités, elle est solide, elle est vraiment intéressante, elle doit s'exprimer pour l'enrichissement de ce pays.

Roland : Je n'utiliserais pas le terme matriarcat qui est une conception occidentale en fait. La femme a un pouvoir important. La vie, ici, tourne autour de la femme. La femme est l'avenir, c'est elle qui forme le petit enfant. La femme, ici, est discrète mais il ne nous faut pas calquer systématiquement les modèles féministes d'Occident sur les nôtres. Il faut laisser aux femmes polynésiennes décider en temps voulu, ce n'est pas une question de chercher à gueuler plus fort que l'homme. Dans cette société, ce n'est pas un conflit entre les hommes et les femmes. La femme doit pouvoir bénéficier d'un champ d'expression plus important que maintenant. C'est une source de sagesse qui ne s'est pas tout à fait révélée dans le contexte actuel. On parlait de femmes évoluées, éduquées. Nous, nous avons encore une autre conception de l'intelligence. Que signifie « évoluée » ? Ce n'est pas systématiquement une femme qui a eu des diplômes ou qui occupe un poste clé. Ceci est encore une conception occidentale. La femme a déjà une présence dans le social, elle participe aux grèves. Même si elle n'est pas là physiquement, elle a une présence spirituelle.

ML : Sur le thème des structures familiales, on pourrait peut-être développer...

Roland : La famille polynésienne est assez disloquée. La société est en mutation et tout se passe très vite. On n'a pas eu le temps de réaliser ce qui nous est arrivé, on est déjà pris dans un tourbillon. Quand je vois comment on est devenu un

tel produit de la société de consommation ! Le Polynésien va maintenant à Continent s'acheter des glaces, des sucreries, ce n'est pourtant pas les fruits qui manquent chez lui ! Il va s'acheter une voiture alors qu'il ne peut pas honorer les remboursements. Il a hypothéqué son terrain. Beaucoup d'argent est arrivé ici, alors qu'avant ce n'était pas l'argent qui était important. J'ai vécu de cinq à douze ans aux Marquises, on vivait avec beaucoup moins et on n'avait pas les dettes bancaires de maintenant. Il y avait moins de pression sur la famille puisqu'on n'avait pas toutes ces traites. La vie était plus communautaire ; maintenant on s'occupe de sa petite vie de couple, de son enfant, de sa maison, de son compte en banque. On est devenu individualiste, alors que la façon de vivre du Polynésien n'est pas cela : la maison était ouverte à tout le monde. Maintenant ce n'est plus possible. Les familles sont dispersées à cause des études.

Annie : La famille traditionnelle, c'était une vie communautaire, on vivait chez ou autour des grands-parents sur des terrains familiaux et tout le monde participait à l'élaboration de la maison traditionnelle : ou bien on vivait dans la maison ou bien on vivait autour. Ce sont les grands-parents qui gardent les enfants. Même si la mère ne travaille pas à l'extérieur, la grand-mère reste toujours le chef de famille, elle a toujours un droit de regard. Par exemple, si l'on fait un *tamaaraa* (un banquet polynésien), on le fait en communauté, on fait beaucoup de choses en communauté. Ça c'est la famille traditionnelle et je dois dire que c'est assez fantastique car les vieux, lorsqu'ils ne peuvent plus rester seuls, vont chez l'un des enfants. Ils ne sont pas rejetés comme en Occident. Les vieux sont d'ailleurs adorables, ils ne sont pas aigris, méchants comme ils peuvent l'être dans les sociétés occidentales. Les enfants vivent en communauté et ainsi appartiennent à tout le monde. Ils sont tous mélangés et toutes les maisons de la communauté sont les leurs. L'adoption est profondément polynésienne. Le don d'enfant comme cadeau à l'un des membres de la famille se pratique (*faamu*), même s'il appartient toujours à la mère polynésienne. L'enfant n'était pas adopté juridiquement et il était toujours ancré dans ses racines, il continuait de voir sa mère. Actuellement, un certain nombre de parents français ne pouvant avoir d'enfants, cherchent à adopter des petits Polynésiens car ils sont très beaux et aussi parce que c'est le même territoire. Ils paient pour cela (alors qu'avant l'introduction d'argent n'existait pas). La famille polynésienne donne l'enfant. La loi locale prévoyait que pendant 2 ans, l'enfant pouvait être repris du jour au lendemain par les parents biologiques avant de pouvoir faire une adoption. Problème : les Français veulent une adoption définitive, or les Polynésiens ne veulent jamais abandonner leurs enfants complètement, ils veulent maintenir un contact régulier. Cette coutume tend à disparaître et on est en train d'installer une DASS. Cela est grotesque car un enfant n'était jamais abandonné. On casse cette tradition *faamu*. Bien sûr, il y avait cette tradition aussi qui consistait à céder obligatoirement le premier enfant aux grands-parents car c'était le premier de la famille et que les grands-parents ici ont vocation à élever des enfants. Cela ne se passait pas toujours bien car parfois les familles en souffraient mais comme tout se faisait en communauté, ça se justifiait et les parents finissaient par l'accepter. Avec l'arrivée de cette forme d'adoption, une cassure se crée et cela c'est une fois de plus la justice française, le système français qui n'est pas adapté et qui ne veut pas s'adapter qui impose des règles typiquement françaises. Le Gouvernement polynésien joue le jeu du néo-colonialisme, c'est un traître. Les enfants ont quand même leurs racines ici. Avec l'adoption totale, c'est la perte du nom et le nom ici est très important, c'est le rattachement à leur terre. On est en train de casser ça. Les Français qui sont sur le territoire et qui s'occupent de ça disent que c'est une aberration.

ML : On retrouve là encore cette culture occidentale de la propriété, c'est comme pour les terres. Et les religions ont-elles eu des influences sur les structures familiales ?

Annie : Le ministre qui prend cette décision concernant la DASS, et qui met cela en place, est la nièce d'un monseigneur, elle est pilier d'église, elle a deux frères : Gaston Flosse et son oncle ! Je suppose que l'Eglise catholique est d'accord avec le système de la DASS. On n'a pas demandé l'avis à l'Eglise évangélique (les protestants) qui est nettement plus progressiste, nettement plus intéressante sur le Territoire quant au respect des coutumes polynésiennes.

propos recueillis par Marie-Hélène et Manuel

TELE DE QUAT'SOUS

Crime et chatiment

ASSOCIATION DE FAIT constituée par son unique membre fondateur, le réseau de distribution parallèle « Crime et chatiment » diffuse ses propres films et ceux qu'on lui confie. Se refusant à toute sélection, Pierre Merejkowski organise des projections dans les cafés, en appartement, dans les associations et se déplace à la demande dans toute la France.

Il réalise en 1977 son premier film. Scène de ménage chez les gauchistes, un plan séquence de 12 minutes dont le dialogue est improvisé. Spécialiste du cinéma minimaliste, il est acteur et réalisateur de ses films dont il compose aussi la musique. S'il revendique le mépris de la forme, dans la réalisation, et l'indifférence à la qualité technique dans la diffusion, le style « film sale », n'exclut pas chez lui une recherche souvent sophistiquée, notamment dans la conception des bandes sonores qu'il crée lui-même. De *Myriam*, enquête sur le suicide d'une amie, au *Cinéaste, le village et l'utopie*, réflexion sur le devenir de la pensée babacoolique écologiste des années 70, il invente au fil du temps un nouveau genre à mi chemin entre documentaire fiction et cinéma vérité: Il prépare actuellement la seconde édition du *Festival des films chiants* qui se déroulera à Ver sur Mer dans le Calvados puis à Paris en Février. Le communiqué de presse stipule notamment: « Les diffuseurs officiels des chaînes privées et du service dit public qualifient généralement nos films de chiants. Imposons et revendiquons notre statut de réalisateurs de films chiants! » Avec deux autres réalisateurs chiants et fiers de l'être, il fonde un fanzine conçu alternativement par chacun des membres de l'équipe: le *Hors Champ Hurle*, la feuille des films distribués hors circuit de distribution.

Quelques uns des « films chiants » que l'on peut voir aux projections de Crime et Chatiment:

De Luc Bongrand *Miller aller et retour*: Au fil des lieux évocateurs, les coïncidences, signes, rencontres de Hasard qui relient un créateur à un auteur disparu tissent un « nouveau documentaire » dont le sujet est avant tout le sens de l'acte

artistique. Les courts métrages, *La Harpiste de l'opéra, Patience dans l'azur* sont d'élégantes variations l'une sur Casanova, l'autre sur Rousseau.

de Jean Bréchamp *Une figure florentine*: à la recherche des traces de Valéry Larbaud, Jean Bréchamp filme un Florence poétique que la correspondance de l'écrivain souligne d'une note poignante.

la démarche de ces deux réalisateurs traduit une préoccupation commune: pour eux, l'adaptation d'une oeuvre littéraire ne consiste pas en l'écriture d'un scénario qui en retranscrit l'histoire et l'atmosphère. Elle est le support d'une création qui en approfondira le sens, à travers l'exploration de la relation personnelle artistique de l'écrivain et du réalisateur.

De Gérard Courant. *Les Aventures d'Eddie Turley*: un long métrage de l'auteur des « Cinématons », le film « le plus long du monde » 1812 portraits filmés, 120 heures en super huit, les *Aventures d'Eddy Turley* furent présentées à Cannes ainsi que *Coeur bleu* et *She's a very nice lady*.

De François Rosolato *J'avais dix amis*, (premier prix des rencontres du cinéma indépendant de Chateauroux): « Qui sont mes amis? Ils ont accepté de me laisser filmer leur vie quotidienne. Je connais leur parcours, quelle liberté avaient-ils de vivre autrement? » *Ouvrir Partir*: la vie des squatters du Cri de la Larme captée par une caméra qui épouse leur rythme. Dans *Une Marée tranquille*, il partage la vie des marins pêcheurs lors d'une « marée au merlu » sur le dernier bateau construit à Lilledieu, (Prix TV8 Montblanc des rencontres européennes ethnographiques) *Réflexions* sur la relation humaine et le déterminisme, les films de François Rosolato expriment une interrogation sur le sens du rapport entre le réalisateur, les gens filmés, et la réalité: le film intervient-il dans leur vie, modifie-t-il leur relation?

Michèle Rollin

Contact: Crime et chatiment/Merejkowski 20 rue des Volontaires, Paris 15^e. Tél: 01 45 67 86 20

Prochains rendez-vous:

Mardi 17 décembre à 20 heures: lancement en appartement du Hors-Champ hurle, et projections des films de ses fondateurs.

Chez Merejkowski 20 rue des Volontaires, Paris 15^e, 6^e étage, code A1932. Tél: 01 45 67 86 20

25 janvier à partir de 14 heures deux versions de *La Petite Guerre* courte (52 mn) et longue (6 heures) de P. Merejkowski: à partir « d'interviews-fiction » réalisées en plan séquences, la vie et l'histoire des amis alternatifs du réalisateur

6 rue Victor Galland Paris 14^e, 3^e étage. Tél: 01 45 67 86 20

Dépêches

A la cinémathèque de Paris, Palais de Chaillot, 7 av. Albert de Mun, 75116 Paris. Le 9 janvier à 20 heures Chambéry-les Arcs, une vélographie de Gérard Courant: Amoureux de la petite reine, l'auteur décide, à la suite d'un pari, de faire en vélo, l'étape du tour de France Chambéry-les Arcs quelques jours avant les coureurs.

Le 16 à 20 heures La grande via de Rita Johns de Joseph Morder

Babarama ouvre à nouveau ses portes à La Goutte rouge de la Goutte d'or 19 rue Polonceau 18^e Paris samedi 21 décembre de 14 heures à 0 heures avec des peintres, des musiciens, des vidéastes: Peyot, et Télé Bocal n° 12. Pour les enfants l'après midi: les marionnettes Cendrineige et les 7 petits cochons d'après Walter Van Schpoung.

Diffusion en temps réel sur le free artist network <http://www.imagine.fr>.

CHANSON

Trois voix baignées de Méditerranée

ELLES ONT EN COMMUN une enfance bercée par le soleil des terres méditerranéennes, des errances d'exilées rythmées par la lutte ou la guerre, des bagages chargés de ce désordre poétique où la voix se gonfle des mots précieux de l'amour, de la paix et de l'espoir. Sara Alexander, Fabienne Elkoubi et Sabine Viret, trois chanteuses de la Méditerranée qui triment dans leur sillage le même accent et la même musique. La chaleur d'un soleil fraternel qui brillera sur les bords de Seine, le temps d'une halte commune, le 16 décembre sur les planches du théâtre Clavel.

Sara Alexander est d'Israël, de cet Israël qui déteste la guerre et qui peut chanter de la même voix avec un frère palestinien. En 1984, elle partage ainsi les mêmes scènes d'Europe et des Etats-Unis avec le chanteur palestinien Imad Saleh. Sara Alexander est une « nomade de l'espoir » et nous embarque dans un Trans-Orient-Express qui se fout bien des frontières. Que ce soient celles de la langue (elle chante indifféremment en français, en anglais, en hébreu, en arabe ou en yiddish) ou celles de l'expression artistique (sa poésie et sa musique ont des origines roumaines, turques, juives ou tziganes). Au milieu d'un univers où guitare, accordéon, violon, luth, darbouka ou bandir bercent sa voix, Sara Alexander nous rappelle simplement que la parole de l'homme est universelle.

Fabienne Elkoubi a, quant à elle, des origines judéo-andalouses et une naissance du côté de Tlemcen en Algérie. « Ma mère rêvait de voir chanter Fairuz/La musique et la bonne cuisine/étaient les épices de sa ve/Elle aimait Oum Kalsoum/Rainette l'oranaise/Elle aimait les loukoums/Les cornes de gazelle », chante cette « femme-nomade » dont le chant reste encore bercé par les musiques de son enfance. Comme chez Sara Alexander, il y a chez elle cette horreur des armes et cet espoir en un monde de paix qu'on retrouve à travers ses textes et ceux des auteurs qu'elle a mis à son répertoire, comme Louis Lecoq ou Albert Camus. La voix de Fabienne Elkoubi est là pour « suivre le chemin des gens déracinés ».



C'est au Maroc qu'est née Sabine Viret, un Maroc où elle passe quelques temps avant de connaître d'autres routes. Car comme Sara Alexander et Fabienne Elkoubi, Sabine Viret est une nomade. Elle vivra d'abord en Suisse où elle fréquente la communauté hispanique. C'est alors la rencontre avec un pays qu'elle ira souvent voir avant d'aller y vivre, et la découverte de chanteurs espagnols et catalans. Elle s'imprègne de leur musique et de leur poésie et commence à chanter. Depuis quelques années, Sabine Viret vit en France, à Paris, mais son univers reste bien ancré dans la Méditerranée de ses émotions et de son imagination. Influencée par la musique sépharade ou le rebétiko grec, par des sons qui viennent de Turquie, d'Italie ou de Corse, elle chante dans leur langue, le Catalan Lluis LLach, l'Espagnol Paco Ibanez ou le grec Mikis Théodorakis.

Pascal Didier

Chanteuses de la Méditerranée: Sara Alexander, Fabienne Elkoubi et Sabine Viret. Un spectacle présenté par Mots et Musiques et Radio libertaire. Lundi 16 décembre 1996 à 20 h 30, 3, rue Clavel (Paris 19^e). Prix des places 100 F et 80 F. Réservations au 01 43 84 70 04.

A noter déjà sur votre agenda que c'est Louis Capard qui sera le lundi 20 janvier 1997 sur la scène du théâtre Clavel.

Librairie du Monde libertaire vendredi 20 à 19h30 projection vidéo

sur les expériences de Stanley Milgram,
suivie d'une discussion sur le thème de
la soumission à l'autorité

A LA PETITE SEMAINE

Plaidoyer

Serons-nous donc encore une fois les seuls à monter au créneau pour rendre toute sa dignité à un individu bafoué par la justice de son pays et désigné à la vindicte publique, ce bourreau sans pitié?

On reste confondu, en effet, devant le silence coupable et l'indifférence criminelle des organisations syndicales ou de défense des droits de la femme dans cette triste affaire qui défraie depuis trop longtemps la chronique.

Car enfin, voilà une ouvrière - occasionnelle, certes, mais l'emploi n'est-il pas précaire pour tous aujourd'hui? -, une mère de famille affranchie également, dont le comportement aurait pu servir d'exemple au lieu de faire l'objet d'une vile curée orchestrée par une presse et un appareil judiciaire manifestement inspirés par la petitesse, la rancœur et la jalousie.

En vérité, quel est le crime de Xavière Tibéri? A l'heure où l'institution familiale se disloque, ne cherche-t-on pas à lui faire payer ses vertus maternelles? Est-ce donc une abomination que d'avoir patiemment élevé un fils promis aux palaces dans le goût des choses simples pour l'amener à se satisfaire d'une HLM? A l'heure où le laxisme parental entraîne et accentue le désarroi d'une jeunesse à la dérive, fera-t-on reproche à une mère d'avoir appris à son fils à voler de ses propres mains, par d'habiles jeux d'écriture? A l'heure des p'tits boulots, des RMI de misère, fera-t-on grief à une employée sous contrat à durée déterminée, tournant le dos à l'oisiveté mondaine pour lui préférée l'émancipation économique, d'avoir arraché à des employeurs trop souvent rapaces une digne rémunération? Un rapport ne doit-il pas, par définition, rapporter?

Si une éthique trop pointilleuse ne nous interdisait pas toute tentative de récupération, ne serait-il point légitime d'inviter sous notre bannière cette femme altière, libérée et à la pointe du combat pour un juste salaire, en un mot Xavière la libertaire?

Floréal

VIDÉO

École Freinet, cinéma et politique

MERCREDI 27 NOVEMBRE, le groupe girondin de l'École moderne a organisé à Bordeaux une journée consacrée à Célestin Freinet à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du grand pédagogue. A la fin de la journée, deux films ont été présentés aux participants, tous les deux produits par le mouvement Freinet mais à plus de soixante ans de distance. Le premier, de 1931, *Prix et Profits* est une vraie rareté que l'on croyait perdue jusqu'à ce qu'Henri Portier en découvre une copie aux archives du film à Bois-d'Arcy. D'une facture plus classique, le second est un documentaire, *Le mouvement Freinet des origines à nos jours*, réalisé en vidéo par Henri Portier, qui effectue depuis des années un travail remarquable sur l'histoire des relations du mouvement Freinet avec le cinéma. Voir ces deux films à la suite permet de constater une double permanence dans l'histoire de l'École moderne : d'une part, son implication constante dans la production et la diffusion des images animées, et d'autre part, un choix délibéré de modalités particulières d'intervention dans ce domaine. Aujourd'hui comme hier, le mouvement Freinet utilise les moyens de communication de son temps tout en refusant les contraintes du marché grâce au militantisme de ses adhérents : production par souscription et diffusion dans le réseau des associations laïques. La vertu est sûrement fille

de la nécessité car le contenu de ces films impose le recours à des solutions alternatives qui, malheureusement, ne se révèlent pas toujours opératoires. Les années ont passé, les supports ont évolué, cependant l'utilisation des images animées à des fins simplement non commerciales pose des questions constantes : comment produire un film et comment le diffuser, à la fois pour qu'il soit vu et afin de pouvoir en financer de nouveaux... *Prix et Profits* a été le seul film produit par la Cinémathèque coopérative de l'enseignement laïque fondée par des instituteurs girondins en 1927. Les bénéfices de la coopérative ont été utilisés pour financer le film en comptant sur une large souscription (le point d'équilibre avait été fixé à une centaine) auprès des adhérents pour assurer la diffusion et l'amortissement. Avec à peine cinq souscripteurs, le film fut un échec cinglant pour la CEL, qui, en conséquence, ne fut plus en mesure de produire d'autres films. La sanction économique mit un terme aux capacités de reproduction : l'affranchissement du marché connaît à ses limites. Cet échec présentait également une dimension politique : le film voulu par la direction du mouvement fut nettement refusé par sa base, sans doute (ce n'est qu'une hypothèse explicative) pas prête à entendre un tel discours qui identifiait aussi explicitement la rénovation pédagogique à la révolution prolétarienne. Pourtant, *Prix et*

Profits ne manque pas de qualités. Film militant, il décrit l'itinéraire de la pomme de terre produite par le paysan et consommée par l'ouvrier pour le plus grand profit des spéculateurs et intermédiaires de toutes sortes. En 1931, Yves Allégret, son réalisateur, n'a que 26 ans et c'est son premier film. Il a fait travailler tous ses copains : le photographe Eli Lotar qui sera par la suite le chef opérateur de Luis Bunuel pour *Las Hurdes* (Terre sans pain), Jacques et Pierre Prévert, Marcel Duhamel (le futur fondateur de la Série noire) dans les rôles principaux. Ce n'est pas un des moindres mérites de ce film que de nous permettre de les revoir et de retrouver, inscrites sur de belles images en noir et blanc d'Eli Lotar, les traces d'un passé révolu : le ventre de Paris, les casquettes des ouvriers, les habits misérables des paysans et, plus encore, la foi révolutionnaire de toute une génération. Fruit de leur bel enthousiasme, le film porte les marques de son temps : emprunts au cinéma soviétique (travail sur les intertextes, gros plans sur le visage de Duhamel ou sur la poignée de mains entre le paysan et l'ouvrier qui clôture le film), typage des différents protagonistes (le capitaliste au gros ventre fume le cigare), la nécessaire union de l'ouvrier et du paysan est commandée par la détermination du prolétaire. Malgré l'échec de la souscription auprès des écoles, le film fut néanmoins diffusé dans les réseaux militants où il devait trou-

ver sa véritable place. Aujourd'hui, *Prix et profits* appartient à l'histoire, à la fois, du cinéma, de la pédagogie et du mouvement révolutionnaire. Pour son travail sur *Le mouvement Freinet des origines à nos jours*, Henri Portier a choisi la forme traditionnelle du documentaire : le montage fait alterner des images d'archives et des entretiens réalisés avec des témoins encore vivants, le tout lié par une voix off au ton magistral assez pesant. Si la vidéo offre plus de souplesse pour la production que le cinéma, le problème de la diffusion demeure entier hors du mouvement Freinet qui le propose à la vente dans son catalogue général (1). Le contenu et le point de vue bloquent l'accès au réseau des télévisions à l'exception, au mieux, d'ARTE. Les jeunes gens en colère d'hier sont aujourd'hui des vieillards bien sympathiques : un des premiers correspondants de Freinet, René Daniel, vraiment épatant, montre que le temps n'a en rien altéré sa force de conviction. En soi, cette mise en boîte est déjà précieuse puisqu'elle nous permet de conserver le visage et la voix des principaux acteurs de cette aventure pédagogique, fille des mouvements d'émancipation et de libération qui ont traversé le siècle. Sur cet aspect capital, le point de vue d'Henri Portier, qui défend sa thèse avec ardeur, ne laisse pas de place à l'ambiguïté : pour lui, l'histoire de la pédagogie Freinet est inséparable du projet politique qui la sous-tend. Le documentaire ouvre sur les filiations

de ce mouvement né dans la boue des tranchées de 14-18; Francisco Ferrer, Paul Robin et Sébastien Faure, comme pères tutélaires, inscrivent Freinet dans la grande tradition de la pédagogie libertaire. Ensuite, Portier poursuit sa démonstration en s'appuyant sur différents obstacles politiques rencontrés par Freinet : les attaques frontales de l'extrême droite avant-guerre, celles plus sournieuses des staliniens pendant la guerre froide. Dis-moi qui sont tes ennemis et je te dirai qui tu es ! Gageons que cette démonstration d'Henri Portier ne fera pas plaisir à tous les tenants d'une pédagogie apolitique réduite à un catalogue de techniques décontextualisées ! Il n'en reste pas moins que la détermination d'Henri Portier qui était dans la salle pour présenter les deux films et défendre son point de vue, est contagieuse et reconfortante. Enfin, la participation à cette journée de l'école Bonaventure montre que le désir toujours vivant de transformer le monde passe obligatoirement, hier comme aujourd'hui, par une réflexion-action sur l'éducation de l'homme nouveau. Ce à quoi nous camarades de l'île d'Oléron se sont attelés avec la pugnacité que nous leurs connaissons...

Mato-Topé

(1) La vidéocassette *Histoire du mouvement Freinet* est en vente sous la référence 96580002 pour le prix de 200 F auprès de PEMF (Publications de l'École moderne française) 06376 Mouans-Sartoux cedex.

Librairie du Monde libertaire

samedi 14 à 16h30

Forum avec le CRIDA

(Centre de recherche d'information et de documentat on anticraciste

pour son rapport 97

Qu'ils se nomment Republikaner, Vlaams Blok ou Front national, qu'il s'appellent Schönhuber, Mégret (le Goebbels nain) ou Rauti, qu'ils viennent d'Espagne, de Norvège ou d'Italie ce sont quelques uns des multiples composantes de la galaxie néo-fasciste en Europe. Unis dans un même combat, mais par un même idéal, leurs idées progressent peu à peu, se nourrissant sur le terrain de la misère sociale, encouragés en cela par le libéralisme style Madelinqui, ne l'oublions pas, paradait il n'y a pas si longtemps avec eux.

Fort opportunément, et pour la troisième année consécutive, le rapport du CRIDA vient nous rafraîchir la mémoire. Cet ouvrage de près de 300 pages n'a rien du catalogue, mais se pose comme un constat implacable, froid et extrêmement documenté de ce que, si nous n'y prenons pas garde, risque fort de nous étouffer. Pays après pays, c'est aussi la mise en lumière de l'organisation européenne de ces nouvelles extrêmes droites. Mais soyons d'un optimisme d'acier et gageons que ce livre ne vise qu'à sa propre destruction... par la disparition de l'ennemi.

Emile Vanheke

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHz

samedi 14 à 11 h30 :

Chroniques syndicales reçoit SUD PTT

samedi 14 à 18 heures :

Bulles noires reçoit Jacques Rouxel, le créateur des Shadocks.

LECTURE

Gènes, peuples et langues

Un nouveau livre de Luca Cavalli-Sforza fait le point sur l'état d'avancement des recherches en histoire génétique

Les Editions Odile-Jacob ont réuni, tout récemment, en un volume fort intéressant le résumé des cours donnés par Luca Cavalli-Sforza au Collège de France en 1981 et en 1990. On sait que cet auteur, professeur à l'Université de Stanford, est un des initiateurs des recherches sur le génome humain.

Dans le présent ouvrage, Cavalli-Sforza traite des découvertes en génétique humaine et des hypothèses qu'elles permettent aujourd'hui de formuler. Il discute, par exemple, de ce qu'il dit être la légende, toute récente et très médiatisée, de l'Eve africaine. Ou encore, il expose, en un raccourci extrêmement saisissant, ce que les études en génétiques comparées nous permettent de déduire des routes suivies par nos ancêtres, partis d'Afrique, pour occuper toute la planète durant le paléolithique. Ces recherches, précise Cavalli-Sforza, aboutissent, par l'examen statistique comparatif des polymorphismes génétiques connus - il cite, comme exemples, les groupes sanguins ABO, Rh, les gènes HLA en ajoutant que se découvrent sans cesse d'autres polymorphismes d'ADN - à construire un modèle de distance génétique entre les diverses populations qui correspondrait à leur séparation dans le temps.

Depuis les origines, les ressources alimentaires de l'humanité se résumaient à la chasse et à la cueillette. Il y a dix mille ans, avec la domestication du blé et de l'orge au Proche-Orient, du riz dans le Sud-Est asiatique, du maïs au Mexique et en Amérique du Sud, du sorgho et du millet en Afrique, les capacités productives de nourriture se multiplient, avec des possibilités de réserve. Cavalli-Sforza, à l'aide d'études statistiques comparées, décrit la progression de ces nouvelles techniques en Europe, en formulant l'hypothèse que les nouveaux agriculteurs avancèrent lentement du Croissant fertile vers l'Europe du Nord-Ouest au rythme du développement démographique, infiniment plus important que dans la période antérieure essentiellement nomade.

Enfin, est-il possible d'établir des rap-

ports entre l'évolution biologique et l'évolution culturelle ?

Voilà quelques-uns des problèmes traités par cet ouvrage. A sa lecture, on ressent comme une sorte de fascination pour l'animal vertical, parti d'Afrique il y a cent mille ans, en même temps si divers et si semblable, qui occupe maintenant le globe entier. Avec un brin d'inquiétude. Cavalli-Sforza ne conclut-il pas son livre sans optimisme : « Nos capacités en génie social sont extrêmement modestes, et il nous faudra sans doute nous engager plus sérieusement dans cette voie si nous voulons en finir avec les vraies maladies sociales qui nous affligent, de la pauvreté à l'ignorance, d'une croissance démographique alarmante au racisme, à la drogue, au sida. »

J. T.

L'association Quelques-uns soutient Radio libertaire

« Amnésie Internationale », « Religion : opération consistant à sélectionner des fibres nerveuses du lobe frontal », « Le capitalisme ne s'effondrera pas tout seul. Aidons-le ! » sont quelques-uns des slogans des T-shirts de l'association Quelques-uns, qui édite aussi des cartes postales. Quelques-uns emploie son talent pour une nouvelle création, au service de *Radio libertaire*, en réalisant un très beau T-shirt, dont les bénéfices iront intégralement à notre radio. Une pierre de plus à l'édifice ! T-shirt Radio libertaire. 75 F + 7 F (frais de port) En vente à la librairie du Monde libertaire.

Catholiques : 200 ans de dictature morale

CHACUN 8 DÉCEMBRE, Lyon s'illumine, depuis plus d'un siècle, de petites bougies appelées lumignons. L'explication de cette étrange coutume est que, au Moyen Âge, la peste aurait été miraculeusement arrêtée aux portes de Lyon par la Vierge Marie, suite aux supplications des Lyonnais à son adresse... Le 8 décembre a, depuis, été consacré au culte de Marie par nos catholiques locaux.

Hélas! même si cette coutume semble faire moins d'adeptes parmi les Lyonnais, elle est depuis des années, dans une ville tenue par les catholiques, amplement promue par la mairie, qui en fait une véritable fête municipale. Depuis l'élection de R. Barre, sympathisant notoire de l'Opus Dei, aux dernières municipales, et avec le centenaire de la construction de la basilique de Fourvière cette année, on imagine bien l'enjeu que représente le 8 décembre 1996, conçu comme le point culminant de cette « fête de tous les Lyonnais » qu'était censé représenter le centenaire de Fourvière.

Au travers de ce culte de la Vierge Marie, la religion catholique dévoile son vrai visage : un moyen d'oppression, et, en particulier, de reproduction du patriarcat, que l'on peut constater aussi bien dans les textes contemporains qu'anciens, et qui ont, aujourd'hui encore, des conséquences très concrètes et très aliénantes...

La « bonne » femme : mère, chaste et soumise

Marie nous est présentée par opposition à Eve, comme l'archétype de la femme vertueuse : « Le nœud, dû à la désobéissance d'Eve, s'est dénoué par l'obéissance de Marie; ce que la vierge Eve avait noué par son incrédulité, la vierge Marie l'a dénoué par sa foi » (1). Cette citation d'un texte contemporain montre bien la vertu de la femme selon l'Église : Marie serait restée vierge, même après avoir accouché! Eve, quant à elle, est vraiment le modèle à ne pas suivre : elle a désobéi à Dieu (le Père!), pour sortir de son ignorance. De là découle le péché originel : le péché de chair, qui consiste, notamment, à découvrir que l'on possède un sexe et que ça peut servir à autre chose qu'à se reproduire. Une femme sexuée comme Eve ne peut être que satanique, une femme vertueuse ne peut qu'être excisée, au moins mentalement, à l'exemple de Marie.

De plus, et ce même dans le Nouveau Testament, la femme est inférieure à l'homme, comme l'énonce si bien Saint Paul : « Je veux que vous sachiez que le chef de tout homme, c'est le Christ; que le chef de la femme, c'est l'homme; et que Dieu est le chef du Christ » (2). Toutefois, le mari ne peut plus répudier

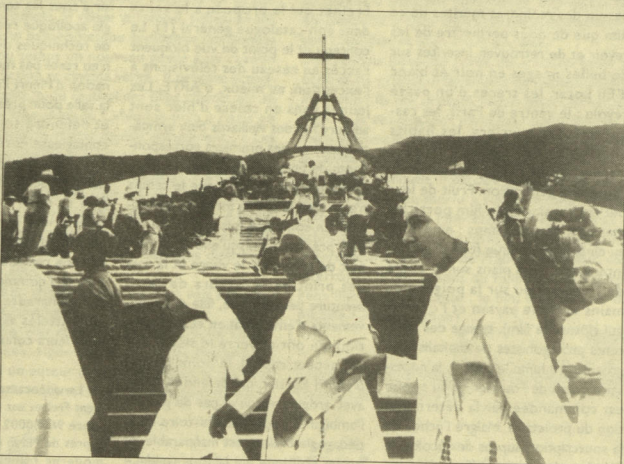
sa femme (ce qu'il pouvait faire selon l'Ancien Testament), et si l'adultère reste un péché, elle ne mérite plus la lapidation (« Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre! »), alors qu'auparavant, même les victimes de viol étaient lapidées pour adultère!

Ces adoucissements de la répression antifemmes sont probablement le reflet de l'évolution de la société judaïque à cet égard. En effet, les religions, en reprenant à leur compte les valeurs de la société où elles se créent, ont pour fonction de les pérenniser. Elles servent

n'est finalement qu'un outil du père et du fils. Les seules femmes jouant un rôle « positif » dans la bible, le font en tant que mères des enfants des hommes, des prophètes, ou de Dieu (Sarah, Marie...). Tels sont les rôles des unes et des autres selon cette religion.

Féminisme et lutte antireligieuse

Les religions sont-elles pour autant par essence patriarcales? On pourrait très bien, dans une société matriarcale,



donc, en même temps qu'à admettre quelques progrès, à verrouiller toute possibilité ultérieure de progrès : la parole divine est éternelle, donc l'homme est éternellement le chef de la femme, etc. Et, à cet égard, on peut remarquer que le voile n'est pas le monopole de l'islam : « Toute femme qui prie ou prophétise la tête découverte manque d'égard à son chef [...]. Quant à l'homme, il ne doit pas se couvrir la tête, car il est l'image de la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. » (3) D'où sans doute le foulard des bonnes sœurs, et les coiffes traditionnelles, tombées en désuétude en même temps que le poids du catholicisme se réduisait dans la société!

« Dieu le Père » et ses fils...

Dans la Bible, la création et la filiation sont deux notions fondamentales. La manière dont il en est parlé est révélatrice d'une volonté d'en faire une « affaire d'hommes », et donc de nier aux femmes tout rôle là-dedans. Premièrement, qui a créé l'univers? Dieu le Père, qui, à défaut d'avoir un sexe, se décline au masculin, et « se met enceinte »... pour accoucher de l'univers (rien que ça!). Dans la Genèse, l'homme, Adam, avec l'aide de Dieu son Père, accouche de la première femme, et s'écrie, tout ébahi de ce qui est sorti de son corps : « C'est l'os de mes os et la chair de ma chair! » On peut aussi noter, par exemple, que sous l'intitulé « la liste des patriarches d'Adam à Noé » (4), toute la liste de filiations est, comme par hasard, patrilinéaire : un fils est fils de son père, et non de ses deux parents, et de plus aucune fille n'est nommément citée dans la liste. Enfin, Marie n'est là que comme mère de l'enfant de Dieu (le Père!), elle

ou la place des hommes serait aussi insupportable et inadmissible que l'est la nôtre dans la société actuelle, imaginer une religion avec « Dieu la mère » et ses filles! Ou encore, dans une société avec égalité des sexes, une religion aliénant les deux sexes de la même manière! Par conséquent, le féminisme ne remet pas nécessairement en cause la religion. Mais de même, on pourrait imaginer une société sans religions, où, par un discours liant intrinsèquement les rapports sexuels à une violence envers notre corps et notre désir, et par conséquent niant pour nous (les femmes) toute possibilité de plaisir sexuel, hormis de type autodestructeur, un ordre moral de type patriarcal et puritain serait maintenu puritain, car si je n'ai que souffrance à attendre des rapports sexuels, je préfère de loin l'abstinence! La religion est donc un outil de reproduction du patriarcat, puissant car s'appuyant sur des choses telles que la peur de la mort, mais non absolument indispensable. La religion est, par essence, la soumission à Dieu, c'est un moyen de maintien de tous les systèmes de domination réels ou imaginables. Fondamentalement, la religion ne peut donc que promouvoir des valeurs conservatrices et aliénantes, qu'en tant qu'anarchistes nous combattons.

L'aliénation au quotidien...

Ici et maintenant, ce discours religieux a des conséquences très concrètes et catastrophiques. Par rapport au droit à l'avortement, seul l'intérêt de l'embryon est défendu par ceux et celles qui s'y opposent (l'Opus Dei par exemple). Pour eux, la femme n'est qu'un « lieu de vie » pour l'embryon, une sorte d'éprouvette mobile. Son seul droit est le silence : elle n'existe même

pas dans leur argumentaire! Ils réussissent, petit à petit, à faire réduire les crédits des centres d'IVG, et à réduire de plus en plus, dans les faits, notre liberté.

Pour ce qui est de la contraception, le constat est aussi catastrophique : quelle information sur le sujet pour les jeunes et les adultes? Quelle égalité d'accès quand une boîte de préservatifs, une pilule moderne, ne sont même pas remboursées? Combien de lycées équipés de distributeurs de préservatifs? Et en Afrique, combien de villages rayés de la carte à cause de Jean-Paul II et du sida?

On peut aussi parler de l'homosexualité, du lesbianisme et de la bisexualité, ces choses si « immorales » : au mieux présentées comme une « inversion » des attirances sexuelles; au pis, sanctionnées de mort (dans certains pays à État religieux), elles sont de toutes manières considérées comme anormales, mises à l'index, discriminées par un ordre moral puritain et hétérosexiste : à Lyon, R. Barre refuse toujours de délivrer des certificats de concubinage pour ces individus.

Enfin, la libération sexuelle relève du mythe : l'idéologie de la « pureté » sexuelle est toujours vivace, et le sexe n'est que « saleté et violence »... Lorsqu'il ne sert pas à créer des fœtus! L'ignorance, l'obscurantisme entretenu autour de la sexualité humaine, notamment par l'absence d'information dans les lycées, hormis parfois en ce qui concerne la contraception et les MST, contraignent nombre d'entre nous à faire l'expérience de premières, voire de secondes ou énièmes fois, catastrophiques. Forcément, quand les seules sources d'information sur le sujet sont des revues porno où les filles éjaculent,

ou encore des revues « pour adolescentes » qui expliquent à leurs lectrices qu'il faut qu'elles demandent au mec de « ne pas aller trop vite », mais ne les encouragent pas à exprimer leurs désirs individuels, ni à connaître concrètement leur corps dans ce type de relations, il n'y a pas de quoi s'étonner.

Tout cela montre bien la nécessité qu'il y a à lutter, en tant qu'anarchistes contre la religion et le patriarcat : c'est notre liberté qui est visée, et nous ne l'admettrons pas. L'islam, le judaïsme et toutes les autres grandes religions sont basées sur les mêmes principes que le catholicisme, et ne valent donc pas mieux. Pour lutter de manière efficace contre cette idéologie religieuse, nous ne pouvons enfin nous limiter à un anticléricalisme primaire et huileux : casser les couilles de Jean Paul II ou enculer les bonnes sœurs n'a jamais réussi à rien changer à cet égard et ne fait pas partie de notre projet social. En revanche, lutter pour une réelle information sur la sexualité, pour la gratuité des contraceptifs et de l'IVG, contre l'hétérosexisme; démonter les implications de l'idéologie religieuse et lutter pour réduire l'influence des institutions religieuses pourra peut-être nous permettre de conquérir pour de bon notre liberté en ce domaine.

Sophia. — FA, Lyon

- (1) Catéchisme de l'Église catholique, Mame/Plon, 1992, p. 109.
 - (2) La Bible, Saint Paul, Co 1, V
 - (3) La Bible, Saint Paul, Co 1, V
 - (4) La Bible, Genèse.
- On peut aussi feuilleter l'Évangile de la vie de Jean Paul II, sur l'avortement.

A G E N D A

jeudi 12 décembre

NIMES : Le groupe de la Fédération anarchiste du Gard et No pasaran organisent une réunion publique sur la **lutte des sans-papiers** avec un membre du collectif « Des papiers pour tous les sans-papiers » de Paris à 20 h 30 au centre Pablo Neruda.

vendredi 13 décembre

AIX-EN-PROVENCE : Le comité Chiapas de Marseille organise une expo photos sur la **rencontre internationale du Chiapas** qui s'est tenue cet été, ainsi qu'une conférence-débat avec Carlos Manzo, membre du Congrès national indigène. Fac de lettre, avenue R. Schumann — Amphi Guyon.

samedi 14 décembre

VENDOME (41) : Les amis de la culture libertaire (ACL) de la région se réuniront à 15 heures au Café La Comédie, place de la République. La discussion sera axée sur le **fédéralisme et son avenir**.

ARTIGUES (09) : Projection vidéo du film de Jean-Michel Carré : « **Visiblement je vous aime** » suivie d'un débat sur les lieux de vie alternatifs avec Claude Sigala et la liaison FA de l'Ariège. Centre des Marmottes à 17 heures; buffet froid à partir de 20 heures.

jeudi 19 décembre

MONTREUIL (93) : Réunion-débat « les prisonniers politiques basques » à 20 heures au Vendémiaire, bar associatif (centre commercial Croix de Chavaux).

samedi 21 décembre

LORIENT : Les militants de la fédération anarchiste de Vannes et de Lorient organisent un pot de fin d'année à partir de 14 heures au bar « Le Cabanon » 101, rue de Belgique.

ROUEN : Réunion organisée par le groupe de la Fédération anarchiste de Rouen sur la **Déviance en société libertaire et les alternatives à l'enfermement** avec J. Lesage de la Haye. Halle aux Toiles, 14 h 30.